



Carte scolaire 2022 : le choix du renoncement pour l'Allier

Mesdames, Messieurs les membres du CTSD,

Ce CTSD va se prononcer sur la carte scolaire proposée pour la rentrée prochaine. Le contexte est, encore, particulier, car il intervient dans une crise sanitaire qui dure, et à un moment où le mécontentement et la tension sont forts dans le pays, en particulier dans l'Éducation Nationale.

Car il ne faut pas se tromper : la mobilisation exceptionnelle du 13 janvier dernier n'est pas juste un réflexe épidermique liée à un énième protocole lourd et annoncé encore une fois dans les médias et avec un délai de mise en œuvre inexistant.

Non, cette mobilisation est aussi le résultat d'années de mise en œuvre de réformes, sans réelle concertation ni prise en compte des remontées et des alertes lancées par les représentants des personnels, de la dégradation des instances de dialogue social, des conditions de travail des personnels, à qui on demande toujours plus avec toujours moins.

Cette crise sanitaire n'a pas créé la situation dégradée dans laquelle nous travaillons. Elle l'a mise de façon criante en évidence face à l'ensemble de la population. Elle relève bien des choix politiques successifs et pas uniquement d'une situation sanitaire inédite.

Car en dehors de cette crise, nous exercions déjà en situation dégradée, sous administrée, avec des moyens humains en dessous des besoins et en tous cas sans commune mesure avec les ambitions affichées par nos ministres et les gouvernements en général.

Vous le constatez d'ailleurs avec la difficulté de recruter des personnels contractuels. Car non, il ne suffit pas de répéter « attractivité » plusieurs fois, comme une incantation magique, pour que des gens, par milliers, se lancent dans les concours ou répondent en masse à des offres d'emploi.





Il est inutile de dépenser des centaines de milliers d'euros pour demander à des gens de « réfléchir à des pistes de réflexion » sur l'avenir de notre profession. Les réflexions, nous les avons déjà. Ce qu'il faut maintenant, ce sont des actes.

A commencer, même si ce n'est pas le seul critère, par une politique salariale digne.

Aujourd'hui, en 2022, on trouve de plus en plus de personnels à la recherche de « petits boulots » pour améliorer les fins de mois que l'inflation, l'explosion des prix de l'énergie et le gel du point d'indice rendent difficiles.

Mais je le disais, l'argent n'est pas la seule cause du grand désarroi dans nos métiers.

On pourrait, encore, parler de la mise en œuvre du dialogue social suite à la nouvelle loi fonction publique. Quand les gens ont l'impression de ne plus être écoutés, de ne plus être considérés, et que les exigences se multiplient sans concertation et sans prise en compte de leur situation, alors l'exaspération grandit. Quand il n'y a plus de transparence dans les actes de gestion des carrières, on en arrive là.

Il aura fallu cette immense mobilisation, inédite par son ampleur et par le nombre de métiers de l'Education qu'elle a rassemblés, et l'implication personnelle du 1er ministre pour avoir des débuts de réponses à des demandes portées depuis près de 2 ans, demandes sans cesse esquivées par notre Ministre.

2 ans!

Au bout de 2 ans, nous recevons enfin des masques chirurgicaux.

Au bout de 2 ans, nous voyons notre administration sur les dents pour tenter de recruter en urgence des personnels pour pallier les manques créés par des choix comptables de suppressions de postes.

Au bout de 2 ans, nous avons une prise de conscience que le dialogue social est une nécessité pour la qualité du service public et pas une lubie de quelques syndicalistes en manque de reconnaissance.

Dans ce contexte, l'épuisement physique et psychologique des personnels, que nous portons régulièrement à votre connaissance, s'est gravement accentué.

Il est très urgent de donner des contreparties à l'engagement et l'implication sans faille dont nos collègues font preuve depuis le début de la crise.

Des collègues, directeurs, adjoints, infirmiers, administratifs, PERDIR qui nous disent leur désarroi. Plus d'horaire, plus de week-end, plus de vacances... On gère la crise. Encore, toujours.

Oui, cette situation est inédite et particulière, complexe et compliquée.

Oui, notre fonctionnement est encore plus dégradé.

Les exigences de l'institution doivent impérativement en tenir compte.





C'est une reconnaissance générale que nos collègues attendent, tous, légitimement. Tous les personnels attendent du concret.

Dans ce contexte, l'UNSA-Education 03 appelle les personnels des écoles à suivre les consignes syndicales suivantes, afin de se concentrer sur la scolarisation des élèves :

- Annulation des activités pédagogiques complémentaires dans le 1er degré jusqu'aux vacances d'hiver (dans un premier temps), puisque chaque jour la vie de l'école est percutée par les absences imprévisibles de personnels et d'élèves ;
- Suspension de toute réponse aux enquêtes ou tâches administratives non urgentes, y compris concernant la gestion de la crise sanitaire.

Enfin, pour en revenir à l'objet précis de ce CTSD, la dotation de l'Allier étant nulle dans le 1er degré, avec la mise en place des nouvelles décharges de directions c'est autant de postes perdus pour notre département mais nous sommes coutumiers du fait et nous l'avions déjà dénoncés lors des dédoublements en REP et REP+.

Certes, nous avons encore perdu des élèves. Certes, le P/E sera amélioré. Mais nous avons besoin :

- de reconstituer les RASED, dans toutes les spécialités pour couvrir correctement tous les territoires. La quasi disparition de postes « ex-G », et la vacance sur beaucoup des postes restants suite à l'arrêt de la formation sur cette spécialité, interroge alors que nous en aurions tant besoin pour aider à faire face aux élèves au comportement fortement perturbateur.
 - nous avons besoin de créer encore des postes de remplaçants,

Pour le UNSA Education 03, l'École publique ne peut plus attendre les moyens indispensables à son fonctionnement : postes de remplaçants pour les arrêts maladie ou la formation, postes de RASED pour l'aide aux élèves en difficulté, postes d'enseignants dans le 2d degré pour alléger les effectifs des classes, recrutement d'AESH et ouverture de classes en Ulis et en établissements spécialisés pour répondre aux besoins notifiés par la MDA sans oublier les moyens dédiés à l'offre éducative en milieu rural. Sans cet investissement, notre système éducatif ne résistera pas aux crises et à leurs conséquences.